

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de Cantal

Registre 1er

N° 181.

SIGNALEMENT.

Le Sr. Daude Baptiste  
Né de long  
natif de Prunet  
demeurant à Prunet  
allant à Gironne (Languedoc)  
âge de 24 ans, taille d'un mètre  
63 centimètres  
cheveux châtain front ordinaire  
sourcils châtain yeux châtain  
nez moyen bouche moyenne  
barbe naissante menton rond  
visage oval teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES.

Fait à Aurillac le 11 Juin 1851.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

*ne fait*

*Handwritten signature and decorative border on the right side of the document.*





république française  
liberté égalité fraternité



Le maire de la commune de prunet canton sud d'aurillac  
de partement du cantal certifie que le citoyen David  
Baptiste cultivateur et domicilié de la dite commune de  
prunet canton sud d'aurillac de partement du cantal  
il a joui de bonne vie et meurs et jamais lui venant aucune  
plainte contre sa bonne conduite on lui a prunet  
le dix octobre mil huit cent cinquante un a été vu un  
passaport par les triage  
Monsieur maire de la commune de prunet canton sud d'aurillac  
justices les autorités civile et militaire a laissé passer et  
librement circuler de prunet de partement du cantal  
à gironne catalogne espagne profession de seigneur de long  
Del. M. de service militaire

signalement

âge de vingt quatre ans  
taille deux mètres 67 centimètres  
cheveux châtin  
front ordinaire  
sourcils châtin  
yeux châtin  
nez ordinaire  
bouche moyenne  
barbe naissante  
menton rond  
visage ordinaire  
teint coloré  
signature de prunet  
naissant



Del. M. sur la demande faite à  
La mairie de prunet le dix  
octobre 1851 Le maire  
Condamin

Approuvé